







COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 16 avril 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN DROME

DES CRÉNEAUX DE VACCINATION OUVERTS DÈS CE WEEK-END AUX PROFESSIONNELS DE PLUS DE 55 ANS CONSIDÉRÉS COMME PLUS EXPOSÉS AU VIRUS DE LA COVID-19

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a d'ores et déjà permis de protéger près de 1,4 million de personne en Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier les plus à risque de développer des formes graves de la maladie. En Drôme, ce sont près de 132 779 personnes vaccinées dont 97 915 primo-injections et 34 964 secondes injections. 85 152 personnes de plus de 70 ans ont reçu une première injection et 27 648 sont totalement vaccinées.

Ainsi, la Drôme présente une bonne couverture vaccinale avec 71% de taux de vaccination de la population âgée de plus de 75 ans.

Afin de poursuivre l'accélération, le Gouvernement a ouvert depuis le début de la semaine la vaccination en ville aux personnes âgées de plus de 55 ans, avec ou sans facteurs de comorbidités et en centre de vaccination pour toutes les personnes âgées de 60 et plus.

Afin de faciliter la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus, des sites et créneaux de vaccination vont leur être proposés dès ce samedi 17.

Les professionnels éligibles à ce dispositif, lorsqu'ils sont plus de 55 ans sont :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

En Drôme, le centre de vaccination de la Communauté professionnelle de santé « Sud Valence », situé à Etoile sur Rhône : Espace « Les Clévos, 390 route de Marmans a d'ores et déjà ouvert 400 plages de rendez-vous sur Doctolib pour ce samedi 17 avril.

Ce centre sera ouvert de 8h30 à 20h sans interruption.

Autant de rendez-vous sont prévus samedi 24 avril prochain.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Drôme se mobilise également et viendra prêter main forte par la mise à disposition d'infirmiers sapeurs-pompiers pour renforcer l'équipe de prescripteurs et d'injecteurs.

Les professionnels éligibles peuvent ainsi prendre un rendez-vous via Doctolib ouau 06 73 03 12 21.

Ils devront se munir d'un justificatif d'éligibilité lors de leur rendez-vous : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Parallèlement, ces professionnels pourront bien entendu aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination par Pfizer et Moderna.

Ils peuvent prendre rendez-vous auprès des 10 centres de vaccination qui maillent le département de la Drôme : Valence, Montélimar, Romans sur Isère, St Vallier, St Jean en Royans, Nyons, Die, Etoile sur Rhône, St Paul Trois Châteaux et Crest (inauguré ce jour en présence du Préfet de la Drôme et de la directrice départementale de la Drôme à l'ARS).